

LE VAL FROMENT

Tarifs du 14 septembre 2026 au 27 juin 2027

Liffré - 42 Bout de Lande - GPS: La Croisette - 06 15 44 75 99 - www.val-froment.com - levalfroment@gmail.com

TARIFS ENFANTS - COURS À L'ANNÉE HORS VACANCES SCOLAIRES

LICENCE

-18 ans
29 € + 2 €
(frais de dossier)

COURS BABY PONEY – de 4 ans en sept 2026
Découverte du poney +
½ heure sur le poney (accompagné par les parents)
- du 14/09/2026 au 19/12/2026 puis 03/03/2027 au
27/06/2027

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)

1ère année d'adhésion	520,00 €
Années suivantes	490,00 €
Forfait appliqué 2ème enfant et +	450,00 €

COURS À PARTIR DE 4 ANS 1 heure par semaine - années de naissance 2015 à 2022

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)

1ère année d'adhésion	800,00 €
Années suivantes	770,00 €
Forfait appliqué 2ème enfant et +	700,00 €

COURS A PARTIR DE 4 ANS 2 heures par semaine - années de naissance 2015 à 2022

Droits d'accès annuel, hors vacances scolaires (TVA 5,5%) Enseignement et encadrement de la pratique équestre (TVA 20%)

1ère année d'adhésion	1 300,00 €
Années suivantes	1 250,00 €

Modalités d'inscriptions : Le solde est payable en une seule fois, ou bien en plusieurs mensualités. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CE Val Froment, et à joindre en totalité au dossier d'inscription. Ils seront encaissés chaque début de période convenue (trimestre ou mois). Dans le cas où les règlements n'étaient pas transmis avant le 1er cours, le Centre Équestre ne pourra assurer la reprise du cavalier.

Parrainage : toute personne inscrite au centre équestre amenant un nouvel adhérent pour l'année bénéficiera d'une remise de 5% sur son forfait pour la même année. Offre cumulable jusqu'à 15% de réduction, uniquement sur les forfaits cours.

Possibilité de régler en chèques Vacances, dans ce cas les tarifs seront majorés de 5% correspondant aux frais prélevés pour ce mode de paiement. Pour le passage des galops, et la pratique de la compétition, la licence est obligatoire.

Tarifs mis à jour le 12/05/2026